



Saintonge Aunis Randonnées

31 rue du cormier 17100 Saintes Tel : 05 46 90 16 01 – 06 87 23 50 13

Mail: sarandonnees@gmail.com site web : <https://saintonge-aunis-randonnees.fr>

Compte rendu de réunion de bureau et référents commission

Date 10 mars 2023	Présidente : Babeth CERF	Secrétaire : Sylviane BLIN
Sont convoqués: Colette BERTIN, Sylviane BLIN, Roger CANTINIAU, Babeth CERF, Robert EMERY, Marylène GIRARD, Jean Luc LAVOIX, Danielle STRICH.		
Absents	Colette BERTIN	Excusés

Début de séance à 15h

Cette année, le renouvellement du bureau a occasionné de nombreux changements au niveau de ses membres.

Cette réunion a pour objectif de revoir la base documentaire de la SAR et de déterminer le rôle des membres des bureau et référents commission.

1 les bases de données

La SAR dispose de 2 sites de bases de données : la FFR et le site de la SAR.

1.1 Le site FFR

Jean Luc LAVOIX présente le site de la FFR.

Sur le site de la FFR , on retrouve de nombreuses rubriques : les clubs affiliés à la FFR ,formations, voyages,etc..

Pour accéder aux rubriques suivantes des codes sont nécessaires.

Une rubrique présentant le site de la SAR avec les coordonnées de l'association, les administrateurs etc...a été mise à jour la semaine dernière par la présidente.

Le tableau d'enregistrement des licences des adhérents de la SAR est également disponible sur le site. Sur ce tableau, on retrouve tous les adhérents de la SAR qui paient leur licences à la FFR. Certains adhérents paient leur licence dans un autre club et ne sont donc pas inscrits sur cette liste.

1.2 Le site internet de la SAR

L'espace privé

Le site internet de la SAR, dans l'espace privé du site, regroupe tous les adhérents de la SAR nommés soit visiteurs soit auteurs dans cet espace. Cette partie du site n'est accessible qu'aux auteurs. Les listes des auteurs et visiteurs vont être réactualisées : les nouveaux membres du bureau vont devenir auteurs.

Problèmes de présentation des documents

Certaines rubriques, notamment dans l'onglet adhésion, ne s'affichent pas comme demandé en alphanumérique. Jean Luc LAVOIX va informer Guy NEAULEAU de cette anomalie .

Le RGPD

Le RGPD doit être réactualisé. Daniel ARTAUD ayant démissionné de son poste de trésorier, il est

nécessaire de nommer un nouveau référent pour le contact du site adhérent.

Colette BERTIN, référente de l'enregistrement des licences est sollicitée et accepte cette mission.

Guy NEAULEAU, référent du site et du RGPD, va être informé de ces modifications par Jean Luc LAVOIX.

2 Le fichiers adhérents

Il paraît opportun de créer un fichier adhérent unique accessible à tous les membres du bureau.

Le choix de stocker le fichier adhérents sur le site internet dans l'espace privé du site présente plusieurs intérêts :

- le fichier adhérent est accessible uniquement aux membres du bureau
- il évite le risque de piratage des données en évitant la multiplication du fichier chez chaque membre du bureau
- L'installation du fichier adhérent sur le site internet de la SAR est conforme à la réglementation générale des données personnelles(RGPD).

Pour le secrétariat , les besoins en données sont : numéro de licence, nom, prénom, date de naissance,téléphone, adresse, mél,rôle dans l'association, covoiturage, attestation d'adhésion.

Du point de vue comptabilité, Robert EMERY ayant pris la fonction de trésorier récemment, il paraît difficile de déterminer actuellement les besoins en données personnelles. Cette année, il va s'appuyer sur les documents transmis par Daniel ARTAUD.

Du point de vue des programmes, Danielle STRICH a besoin des nom, prénom, adresse mail et la liste des adhérents auxquels elle doit envoyer le planning mensuel par mail.

Pour la commission voyage, l'inscription aux voyages se fait principalement sur la base du tableau d'enregistrement des licences de la FFR.

3 Les documents , les référents, le stockage, durée de conservation

Le tableau ci- dessous détaille les documents nécessaires au fonctionnement de la SAR, les personnes référentes, le lieu de stockage et la durée de conservation des documents.

Intitulé	Référents	Stockage	Durée légale de conservation
Présentation de la SAR sur le site FFR	Babeth CERF Roger CANTINIAU	Site FFR	
Tableau enregistrement des licences	Colette BERTIN Jean Luc LAVOIX	Site FFR	
Dossier « visiteurs »	Colette BERTIN Jean Luc LAVOIX	Site SAR	
Fichier adhérents	Colette BERTIN Jean Luc LAVOIX	Site SAR espace privé	
Documents comptables	Robert EMERY	Clé USB	Au moins 10 ans
Registre des adhérents	Sylviane BLIN	Clé USB	
Registre de délibérations	Babeth CERF Sylviane BLIN	Clé USB	
PV AG	Babeth CERF Sylviane BLIN Marylène GIRARD	Site SAR Clé USB Version papier : Babeth CERF	Au moins 5 ans
Compte-rendu CA	Babeth CERF Sylviane BLIN Marylène GIRARD	Site SAR Clé USB Version papier : Babeth CERF	Au moins 5 ans

Intitulé	Référents	Stockage	Durée légale de conservation
Compte-rendu réunion de bureau	Babeth CERF Sylviane BLIN Marylène GIRARD	Site SAR Clé USB Version papier : Babeth CERF	Au moins 5 ans
Cerfa13971-03 Enregistrement administrateurs à la sous préfecture	Babeth CERF		
Liste de covoiturage	Sylviane BLIN	Site SAR Clé USB	
Bulletin d'adhésion	Robert EMERY		Au moins 10 ans
Attestation adhésion	Babeth CERF Sylviane BLIN		
Certificat médical	Marylène GIRARD		3 ans
Certificat honorabilité	Marylène GIRARD		Le temps de l'adhésion
Programme mensuel	Danielle STRICH	Site SAR	
Programme annuel	Danielle STRICH	Site SAR	
Frais de bénévoles	Robert EMERY		
Cerfa 11580-4	Babeth CERF		
Immatriculation voyage	Roger CANTINIAU Babeth CERF Jean Luc LAVOIX	Site FFR	
Inscription des participants au voyage sur site FFR	Roger CANTINIAU Babeth CERF Jean Luc LAVOIX avec au moins un organisateur	Site FFR	
Annexe 7,11,12,13	Organisateurs (sous la supervision de Roger CANTINIAU,Babeth CERF,Jean Luc LAVOIX)		
Attestation de participation à un séjour	Babeth CERF Sylviane BLIN		

5 Les décisions

Au cours de la réunion des décisions ont été prises sur le circuit du bulletin d'adhésion, le circuit des chèques des participants aux voyages, la comptabilité, des modifications sur les formulaires tels la fiche d'adhésion, le programme mensuel, l'annexe 13.

5.1 le bulletin d'adhésion

Le circuit des fiches d'adhésion à l'inscription

Babeth CERF envoie le bulletin d'adhésion aux adhérents et les réceptionne .Puis elle les transmet au trésorier pour l'enregistrement des chèques. Robert EMERY redonne le dossier à Colette BERTIN pour l'enregistrement des licences.

Modifications du bulletin d'adhésion

Certains adhérents, selon leur mutuelle santé ou comité d'entreprise peuvent bénéficier d'un remboursement partiel ou total de leur adhésion à la SAR. Cet item a été ajouté sur le bulletin d'adhésion.

Robert EMERY propose de noter le montant du chèque sur la fiche d'adhésion et ainsi transformer le bulletin d'adhésion en un document comptable.

La date de renouvellement d'adhésion

Lors du CA du 2 février 2023, la date de renouvellement des adhésions a été fixée au 30 septembre. L'article 5 du règlement intérieur va être mis à jour.

5.2 Le programme mensuel

Pour le programme de la petite marche du mercredi, il semblerait souhaitable de noter, comme pour les randonnées du dimanche, le lieu où se déroule la marche .

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration. conseil d'administration

5.3 La comptabilité

Paielement des voyages par carte bancaire

Robert EMERY signale que le paiement des voyages par carte bancaire éviterait le règlement de l'assurance annulation voyage.

Robert EMERY a pris rendez vous auprès de la banque . Il va se renseigner auprès du conseiller et en étudier la faisabilité.

Rencontre avec Me NOBLET

Robert EMERY , trésorier, et Danielle STRICH, trésorière adjointe, vont contacter Me NOBLET, comptable au CDRP, pour avoir des informations complémentaires sur l'utilisation d'un logiciel de comptabilité adapté à une association.

5.4 Les voyages

Annexe 12 bis

Lors des prochains voyages, l'annexe 12 bis relatif aux conditions générales de vente sera joint au bulletin d'inscription. Pour informations, l'annexe 12 bis sera diffusé sur le site de la SAR dans la rubrique infos diverses.

le circuit des chèques

La collecte des chèques est assurée par les organisateurs du voyage. Les chèques avec une liste des participants sont remis directement au trésorier.

Les frais de préparation de voyage

Le remboursement des indemnités kilométriques des organisateurs pour la préparation des voyages s'effectuera sur la base de remboursement de la FFR.

5.5 La liste de covoiturage

Le quartier pour les saintais ne présente que peu d'intérêts , il ne sera plus noté sur la liste de covoiturage.

6 Adresse mél pour l'envoi de courrier

Des adresses mél vont être créés pour améliorer l'identification des mél émanant de la SAR.

- Présidente : mél inchangé pour la présidente sarandonnees@gmail.com :
- trésorier : sarandonnees.tresorier@gmail.com
- secrétariat programmes : sarandonnees.programmes@gmail.com
- secrétariat : sarandonnees.secretariat@gmail.com
- commission voyages : sarandonnees.voyages@gmail.com
- secrétariat enregistrement licence : sarandonnees.adhesions.licences@gmail.com
- secrétariat rgpd : sarandonnees.rgpd@gmail.com

7.1 Sport en mai

La mairie va renouveler la journée « sport en mai ». La SAR ne participera pas cette année à cette manifestation.

7.2 Randonnée des 37 km.

La randonnée des 37 km aura lieu cette année le dimanche 30 Avril. La randonnée des 37 km reste inchangée avec un départ à 7h30 de Saint Sauvant.

Une autre randonnée de 20 km est possible à partir de l'abbaye de Fontdouce avec un départ à 8h30.

La randonnée de 37 km s'effectuera à un rythme plus soutenu que celle de 20 km.

7.3 Le circuit des 10 km

Une enquête a été menée auprès des adhérents de la SAR pour évaluer l'intérêt de créer un nouveau circuit en semaine de 10 km.

58 adhérents ont répondu dont 40 avec un avis favorable.

Jours		Participants	Organisateurs	Co-organisateurs
Lundi	Matin	2		
	AM	3	1	1
Mardi	Matin	8	2	1
	AM	11	4	1
Mercredi	Matin	2		
	AM	21	7	4
Jeudi	Matin	11	2	1
	AM	13	4	1
Vendredi	Matin	7	1	1
	AM	13	3	2

En prenant en compte le nombre de participants et d'organisateur, le bureau décide de mettre en place un circuit de 10 km à raison de 3 mercredis après midis par mois et un jeudi après midi par mois.

7.4 Enquête des frais de bénévoles

Les administrateurs de la SAR ont été sollicités pour une enquête sur les frais de bénévoles avec l'ajout d'un article 19 sur le règlement intérieur.

Sur les 15 administrateurs, 14 ont répondu : 11 votes pour, 1 vote contre, 2 votes non exprimés.

L'article 19 est adopté.

7.5 AG du CDRP

Roger CANTINIAU fait le point sur l'AG du CDRP.

Roger CATINIAU signale que Saintonge Aunis Randonnées a été mise à l'honneur car c'est la première association de randonnées créée en Charente Maritime.

Augmentation des licences FFR

Lors de l'AG, le CDRP a voté contre l'augmentation des 4 € demandée par la FFR : 106 votes contre, 102 votes pour.

Le comité régional a également voté contre l'augmentation des 4€.

AG dématérialisée

Le CDRP préconise une réflexion sur la mise en place d'une AG dématérialisée avec vote électronique. Ce sujet sera débattu lors du prochain CA en juin.

Vote par procuration

Babeth CERF précise qu'au niveau départemental 2 pouvoirs sont possibles par participants à l'assemblée générale. Faut il l'envisager au niveau de la SAR? Ceci nécessite une modification des statuts et un vote à l'assemblée générale.

Article SAR

Babeth CERF prépare un article sur la SAR qui sera publié dans le journal du CDRP. Elle l'enverra aux membres du bureau pour relecture.

7.6 La newsletter

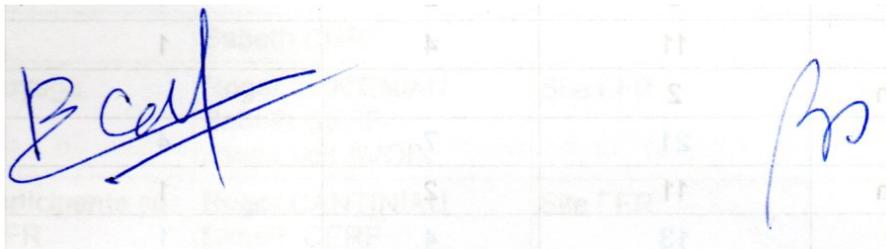
Afin d'améliorer l'information auprès des adhérents sur la vie de l'association, l'idée de mettre en place une newsletter est envisagée à un rythme trimestriel. Un mail sera envoyé auprès des administrateurs et aux adhérents pour solliciter leur candidature à un comité de rédaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Prochain CA le vendredi 23 juin 2023

Babeth CERF
Présidente

Sylviane BLIN
Secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink on a document. The signature on the left is 'Babeth CERF' and the signature on the right is 'Sylviane BLIN'. The document appears to be a grid or table with some faint text visible in the background.